

PROJET CULTUREL DE LA JOC

Des origines de ce projet "Culture" à la JOC

La JOC a de tout temps eu le souci de répondre aux problématiques d'accès à la culture et aux loisirs des jeunes de milieux populaires. Elle a ainsi toujours laissé un espace de valorisation aux talents culturels des jeunes dans ses actions, ses rassemblements, ses campagnes etc. Par ailleurs, le statut même des jeunes qui la composent a amené la JOC à vivre souvent son rapport à la culture au travers d'événements et de projets interculturels. La JOC croit que vivre dignement pour ces jeunes, c'est aussi avoir accès à la culture, aux sports et aux vacances ; pour avoir une ouverture sur le monde, apporter un plus à son développement intellectuel, émotionnel et physique.

La loi de lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998 stipule que : « *L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté* ». L'accès à la culture placé au même titre que l'accès aux droits fondamentaux que sont le travail, le logement ou encore la santé ne doit pas rester une déclaration d'intention, et l'accès à la culture des populations les plus en difficulté pourrait être une priorité. En mars 2007, **un rapport de l'IGAS sur l'impact de la loi de 1998 dressait le constat suivant** : « *L'Etat n'a pas mis en place les conditions pour une réalisation volontariste de l'objectif national d'accès à la culture* » (sources ASH août 2008). Il met en avant, entre autres exemples que **la plupart des grands établissements publics culturels ne mentionnent pas l'intervention en faveur des personnes défavorisées dans leurs objectifs prioritaires.**

La JOC veut participer à susciter dans ce sens l'intérêt de la société et des pouvoirs publics en oeuvrant pour l'accès et la pratique d'activités culturelles comme un moyen de lutter contre les exclusions. Non pas seulement dans le sens d'une appropriation de la culture classique mais d'abord pour offrir aux personnes en difficulté la possibilité d'exister autrement dans le regard des autres. Ce dont les personnes exclues souffrent le plus, ce n'est pas du manque de ressources, même si elles en parlent souvent en premier, c'est du manque de relations amicales avec d'autres et d'occasions de montrer qui elles sont réellement, ce qu'elles pensent et ce qu'elles savent faire. En outre, il faut du courage pour sortir d'un environnement que l'on maîtrise pour aller vers quelque chose dont on ne connaît pas les codes. Plusieurs explications sociologiques montrent que la dimension culturelle est une réelle amorce pour sortir de l'exclusion, se remobiliser et se projeter dans la vie. Cela ne suffit certes pas mais fait partie d'un processus pour l'intégration des publics en marge. Par exemple le simple fait d'aller dans un musée, d'organiser un spectacle à l'attention d'autres permet de sortir de son entre soi, de son environnement familial.

L'originalité de la JOC par rapport aux autres associations qui agissent sur l'accès aux loisirs et à la culture, est **d'amener les jeunes à se mobiliser eux-mêmes, individuellement ou collectivement, pour aller vers cette culture classique** si loin d'eux ou **créer des activités adaptées, accessibles et valorisantes**. La JOC veut rendre les jeunes acteurs et créatifs pour que leurs savoirs culturels propres ou même les activités que permettent la grande richesse culturelle française soient sources d'enrichissement et non d'inégalités, de situations où ils se sentent dévalorisés ou en échec. Loisirs et culture ne doivent pas être un luxe. Il s'agit de **les faire entrer dans les quartiers populaires puis leur permettre d'intégrer** des expressions nouvelles. La Culture doit aussi être considérée comme un plus dans la vie (dans les relations avec les autres, dans un métier, dans un entretien d'embauche).

« La jeunesse [ça] se cultive » : une campagne nationale d'action de 2 ans !

Les campagnes nationales d'action de la JOC sont une **de ses modalités de mise en action** des jeunes de milieux populaires et défavorisés. Elles se basent sur les préoccupations et les aspirations exprimées par ses membres lors des assemblées générales ou dans des enquêtes⁵ menées par les équipes JOC⁶. La récurrence d'un sujet amène la JOC à le choisir comme thématique de travail. La problématique de « la difficulté d'accès aux loisirs et à la culture des jeunes » est ainsi ressortie dans des enquêtes réalisées en 2005 et 2007 puis dans des portraits de jeunes effectués en 2007. « *La jeunesse [ça] se cultive* » est le mot d'ordre de la campagne qui a été décidé suite à ces constats. Elle est en cours depuis octobre 2008. La JOC a mené des consultations supplémentaires partout en France en décembre 2008 pour confirmer l'étendue et la réalité de cette problématique culturelle. Manque de temps, d'argent et d'information, problèmes de transport, préjugés... Les barrières qui rendent difficile l'accès à la culture sont exprimées et paraissent nombreuses. Le festival du 2 mai 2009 a réuni **25 000 jeunes** de toute la France pour porter ces découvertes aux pouvoirs publics et à la société. Le ministère de la Culture a participé à cette initiative au travers d'un soutien financier.

Au cours de l'année 2010, la JOC poursuit sa campagne. Les jeunes présents lors du festival du 2 mai ont été invités à **mener localement des actions concrètes** pour lever les barrières identifiées dans les enquêtes qui empêchent leur accès à la culture et aux loisirs. La tête de réseau accompagne ces actions par divers moyens :

Un outil particulier a été conçu pour faciliter et concrétiser la mise en action des jeunes : La Pizz'action⁷.

Un outil pédagogique et ludique dans un emballage hors du commun, une boîte à pizza. Au travers de tous les ingrédients qui composent une pizza (pâte, sauce tomate, sauce piquante, garniture etc...) les jeunes peuvent identifier les phases nécessaires à la réalisation d'une action. Par ailleurs les ingrédients sont adaptés pour être accessibles à chaque catégorie de jeunes touchés par la JOC : des jeunes au collège, au lycée, des jeunes en précarité, des étudiants, des jeunes au travail, des jeunes en apprentissage.

Des étapes à suivre sont proposées

L'élection de projets

Sur la base de leurs enquêtes, des propositions du festival du 2 mai, de leurs ressentis etc. les membres des "équipes JOC" font émerger des idées de projets. Ils repartent de nouveau auprès des jeunes sur la place publique (dans leur ville, village, quartiers) afin non seulement de les communiquer auprès du plus grand nombre possible, mais également de les légitimer (vérifier leur pertinence, recevoir un soutien, amorcer l'implication des jeunes dans la réalisation du projet etc.). En janvier 2010, plus d'une centaine d'élections de projets locaux ont eu lieu avec la JOC dans toute la France.

Exemples :

La JOC de Clermont Ferrand a proposé aux jeunes de leur ville 2 projets : Organiser un « forum des passions » pour permettre à chacun de faire découvrir ses loisirs ou créer un outil qui recense les avantages de la carte lycéenne⁸. Les deux projets ont pu être questionnés, enrichis. Au final, une équipe est en train de monter le projet de la carte lycéenne alors qu'un groupe de responsables JOC s'est emparé du premier projet.

Dans les Vosges, l'accès à la culture et aux loisirs passe par l'amélioration du transport. Sans transport, pas d'accès aux loisirs et à la culture ! Face aux difficultés de déplacements dans les villes et les zones rurales du département les jocistes ont recueilli l'aval des jeunes pour dresser un état des lieux. Ils ont rencontré les élus locaux pour leur faire part de leurs constats et trouver des solutions.

La réalisation de projets de proximité en relation avec la thématique

À partir des projets qui ont résulté des élections, les jeunes mènent leurs actions et testent ce qu'ils veulent réellement changer. Ainsi depuis janvier 2010 les jeunes de la JOC se mobilisent pour valoriser ou faire valoriser les talents culturels des jeunes de milieux populaires au travers notamment d'organisation de soirée "jeunes talents", de mise en oeuvre de négociations avec les autorités locales pour occuper des espaces inexploités de la ville à fins d'exhibition de pratiques culturelles, de création de guide culturel ou d'expérimentation de divers éléments de médiation qui facilitent l'accès à la culture des jeunes de milieux populaires.

La communication et la médiatisation des actions locales entreprises L'idée ici est de maintenir une pression locale sur la question des loisirs et de la culture et de montrer des exemples de possibilités d'amélioration; Les jeunes sont invités à réaliser **des actions symboliques : évènement ponctuel, insolite, pensé pour avoir un impact visuel important ou diffuser de manière ludique des informations sur une situation donnée**. Ici la difficulté d'accès à la culture et aux loisirs.

Une dynamique à entretenir....

Officiellement la JOC mettra fin à sa campagne "Culture" en septembre 2010 et avec elle les moyens et la dynamique particulière mobilisée par la tête de réseau ces deux dernières années. Les campagnes JOC sont déterminées dans le temps pour permettre à l'association de balayer le plus possible les diverses problématiques qui touchent les jeunes et qui remontent des organes de terrain. Cependant certaines thématiques de campagne restent particulièrement attachées au mouvement malgré les fins de campagne. C'est le cas précisément pour la question de l'orientation professionnelle soulevée particulièrement par une campagne JOC dont les expérimentations d'action ont donné naissance à un passeport de compétence en passe d'être généralisé par le ministère de l'éducation nationale dans le cadre du "livret des compétences". C'est aussi le cas de la question de l'emploi dont les propositions finales de campagne ont donné lieu à une "charte pour l'emploi des jeunes" signée par des partenaires syndicaux et administratifs.

Les campagnes JOC sont conçues pour laisser une trace dans la société, pour proposer des solutions qui peuvent être généralisées ou même reprises au niveau national. L'histoire de la JOC est jalonnée de ces progrès facilités par le mouvement.

Il est indéniable que cette campagne sur la Culture a particulièrement mobilisé les jeunes membres ou proches de la JOC ; une jeune de la JOC dira que cette campagne « a rendu consciente une préoccupation depuis longtemps portée et qui ne se manifestait que par à coup dans des actions ponctuelles ou dans une certaine manière de vivre les événements organisés : représentations musicales ou valorisation des talents artistiques des jeunes étaient souvent en première ligne ». Lors de son Assemblée générale des 13-16 mai 2010, les groupes de bases ainsi que les fédérations locales de la JOC se sont ainsi inquiétés de l'avenir des actions d'accès à la culture en cours, des perspectives de celles qui ont déjà bien avancé, des jeunes qu'ils ont pu fédérer sur le terrain autour de cette question, des partenariats qu'ils ont noués avec les institutions culturelles de leur ville, de leur quartier etc...

... dans les dispositifs permanents de la JOC.

La première réponse apportée en interne à la préoccupation des jeunes de la JOC, réside dans l'installation et la facilitation des initiatives culturelles dans l'un des principaux dispositifs de l'association: **les vacances solidaires et citoyennes (VSC)**. Depuis 3 années maintenant ce terme désigne une série d'actions qui permettent aux jeunes de milieux populaires d'occuper "autrement" leur temps libre, notamment celui des vacances scolaires. L'ambition de ce dispositif est de **permettre aux jeunes d'inventer leurs temps libre par diverses initiatives culturelles, sportives, solidaires et/ou collectives**. Il s'agit alors de valoriser et démocratiser l'organisation de séjours d'été et d'hiver, d'activités diverses de soirées ou de journées d'été, de voyages de jeunes à l'étranger etc. Les équipes locales multiplient ces initiatives qui vont de la visite d'une exposition d'art à la participation à des festivals d'été ou à un engagement dans un camp-chantier¹¹ qui allie rénovation d'une ferme et visite du patrimoine de la région. Depuis 2008, les initiatives culturelles dans le dispositif se sont multipliées autour des lieux de patrimoines, des offres artistiques et même des propositions de spectacles organisés par les jeunes dans leurs quartiers et/ou ville etc...

Par ailleurs, dans le cadre des *Vacances Solidaires et Citoyennes*, les « *perm'saisons* » sont aussi des occasions de découvertes culturelles. Il s'agit de lieux où des jeunes bénévoles en lien avec la JOC tiennent des permanences pour informer les travailleurs saisonniers de leurs droits. Ils sont situés dans des lieux touristiques comme Paris, La Baule, l'île de Ré, Lourdes ou encore Tignes-Val d'Isère (en hiver). Au cours de ces « *perm'saisons* », les jeunes bénévoles vivent un temps de solidarité avec les saisonniers et vont au devant d'eux pour connaître précisément leurs conditions de vie et leur permettre une expression de leurs préoccupations. Des initiatives culturelles sont développées dans ces lieux pour créer des liens avec les saisonniers.

La JOC participera en décembre 2010 au **premier Forum social national des saisonniers** et y portera le souci de lutter contre l'exclusion culturelle des travailleurs saisonniers.

Ainsi au-delà même de la Campagne qu'elle a menée ces deux dernières années la JOC soutiendra pour longtemps encore ces initiatives dans ses propres dispositifs afin de poursuivre son action d'ouverture culturelle au profit des jeunes de milieux populaires.

... Par une nouvelle campagne de deux années qui donnera sa place à la Culture.

En effet le souci de laisser se pérenniser la question culturelle au sien de la JOC a été pris en compte par le choix, en AG nationale, de la prochaine campagne de la JOC. Celle-ci démarrera dès cette fin d'année 2010 sur le thème de la dignité des jeunes de milieux populaires. Volontairement assez large, ce thème de campagne permettra aux jeunes localement de relancer, finaliser ou même donner des perspectives aux projets culturels initiés par la précédente campagne. Plusieurs actions locales d'accès à la culture prévoient dès à présent de s'inscrire dans cette nouvelle dynamique.

Une action nationale ambitieuse : développer un droit à la sortie scolaire !

De nombreux obstacles ou freins identifiés, lors de l'état des lieux de l'accès à la culture des jeunes mené en 2008-2009, ont une dimension nationale. Partant de ce constat et à l'instar des élections de projets locaux, la fédération nationale soumet sur son site internet¹² quatre possibilités d'action d'envergure nationale, au vote des internautes en novembre 2009, pendant 15 jours. Les propositions sont présentées de façon pédagogique et ludique, sous forme de petits clips vidéo à la mode de l'émission télévisuelle *la Nouvelle Star*. Sur un ton humoristique, quatre candidates annoncent leurs projets et leurs motivations. Ensuite, le jury discute et argumente en faveur ou contre la proposition.

Les quatre propositions nationales étaient les suivantes :

- Créer un guide « jeunes » des musées et monuments nationaux, - Améliorer les conditions de travail de

rémunération des animateurs socio-éducatifs et culturels, - Créer le guide "Organise tes vacances",
- Créer un droit à la sortie scolaire du primaire à l'université.

Suite aux résultats des votes, la fédération nationale a été mandatée pour porter au niveau national une action sur « **le droit à la sortie scolaire** ».

La sortie scolaire est souvent le premier et parfois le seul moyen pour des jeunes de milieux populaires en situation "d'enseignement"¹³ d'avoir accès à des activités de loisirs et de culture. Pourtant elle a vocation à développer auprès des élèves/étudiants des capacités humaines (vivre ensemble, découverte du Beau, de nouvelles formes d'expression etc...), autant qu'elle constitue un moyen efficace d'apprentissage (compréhension du monde, programme scolaire, actualités culturelles...). En effet, de plus en plus de jeunes ont des difficultés à suivre des cours abstraits et théoriques. Ils ont besoin de concret. La sortie scolaire peut donc venir comme un soutien dans l'apprentissage des connaissances et le développement de la culture personnelle. Par cette action nationale la JOC veut proposer à l'éducation nationale de lutter, à son niveau, contre l'exclusion culturelle des jeunes de milieux populaires. En généralisant et en veillant à une application massive de cette initiative qui est d'abord la sienne, l'éducation nationale peut participer à créer une véritable passerelle entre les jeunes de milieux populaires et la Culture.

Les objectifs que la JOC poursuivra : convaincre tous les établissements d'enseignement (quelque soient leur niveau, leur situation géographique, leurs moyens) qu'ils peuvent proposer à chaque jeune, au moins une sortie scolaire à caractère culturel ou de loisirs par trimestre. Que ces sorties peuvent être construites et co-organisées avec les jeunes eux-mêmes grâce à un dialogue Administration/ enseignants/élèves. Que ces sorties peuvent s'organiser de manière à être accessibles à toutes les bourses, constituer un bon moyen de réintroduire l'éducation artistique dans l'enseignement académique et ainsi contribuer à pallier le fossé qui existe dans ce domaine entre les individus par le fait de leur origine socioprofessionnelle. Il a en effet été démontré que le capital culturel des parents est fortement clivant en la matière. Cette action nécessitera un travail partenarial et la mobilisation de tout le réseau local de la JOC sur plusieurs années, au minimum les trois prochaines (2010-2012).

*Dans un premier temps, et ce dès 2010, la fédération nationale accomplira un **travail de recherche et de synthèse** sur le sujet, consultera des partenaires (syndicats de professeurs et d'élèves, associations de parents d'élèves, Ministère de l'éducation nationale, Ministère de la Culture...), effectuera des entretiens avec des jeunes et recherchera des pistes de mises en oeuvre.*

*Ensuite (octobre 2010-septembre 2011), elle établira des **propositions concrètes** à l'adresse des pouvoirs publics et des établissements d'éducation nationale au travers de la création d'un kit de sortie scolaire pour permettre aux jeunes d'être à l'initiative ou de s'impliquer dans la préparation des sorties scolaires partout en France. Elle poursuivra son travail partenarial et de lobby avec des acteurs du milieu.*

Enfin, en 2011-2012, la fédération nationale travaillera à une réappropriation des propositions concrètes par les pouvoirs publics en vue de la création d'un dispositif national, à l'instar du Livret des compétences, né d'une initiative de la JOC, et repris dans le Livre Vert pour la jeunesse _ Haut Commissariat à la Jeunesse (2010).